[MON ASSURANCE SANTÉ ESSENTIELLE]

Le contrat santé simple comme un jeu d'enfant

Cibles et garanties						
Cible	Toutes cibles : isolé, couple, famille					
Garanties	Toutes les garanties essentielles dans le socle de base : hospitalisation avec la chambre particulière (sauf niveau 1), frais médicaux dont médecines naturelles, pharmacie complète, optique et frais dentaires (orthodontie, prothèses dentaires et implantologie) 6 niveaux au choix Pas d'option					
Conditions						
Tarifs	Réduction de 15% pour les TNS Réduction de 10% pour le régime agricole Réduction de 7% pour les couples avec ou sans enfants (appliquée sur la cotisation des personne formant le couple uniquement) Réduction Alsace-Moselle entre -40% et -65% selon le niveau (se reporter au livret de cotisations)					
Limite d'âge à l'adhésion	Aucune					
Limite d'âge aux prestations	Aucune					
Délai d'attente	Aucun					
Limitation des garanties	Aucune (sauf plafonnement en dentaire)					
Formalités médicales	Aucune					
Commissionnement	Avec Mon assurance santé essentielle, optez pour la rapidité et privilégiez les adhésions dématérialisées! • 30/10 ou 15/15 pour les adhésions avec signature électronique • 12/12 pour les adhésions Intrapril avec signature papier • 10/10 pour les adhésions 100% papier					
Assistance incluse	 En cas d'hospitalisation: prise en charge de la garde des enfants, des animaux de compagnie, aide ménagère et aide médicale à domicile. Protection juridique: frais et honoraires des procédures judiciaires, d'avocat, d'avoué, d'expert et d'huissier de justice pris en charge pour obtenir réparation d'un préjudice dont votre client serait victime. 					

POINTS FORTS

Pour vous

- Un contrat simple : packagé, sans option, sans délai de carence et sans limitation
- Un contrat complet avec des garanties essentielles s'adressant à tous les profils
- · Un contrat adapté aux différents modes de vente
- Réalisez vos adhésions sur intrapril.fr avec la signature électronique

Pour vos clients

- Des remboursements en 24h
- Le Tiers Payant pour éviter l'avance de frais
- Un contrat responsable, éligible à l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé), idéal pour les budgets serrés.

OUTILS D'AIDE À LA VENTE



- Intrapril.fr
- Multi-tarificateur santé pour comparer les offres santé d'APRIL et proposer la meilleure solution à votre client

+ facile à vendre

- Adhésion en ligne avec la signature électronique pour du business immédiat
- Simulateur de remboursement

En téléchargement sur intrapril

- Notice commerciale : Garanties, Conditions générales, Demande d'adhésion
- Livret de cotisations

PAS **D'AVANCE DE FRAIS AVEC LE** TIERS PAYANT

Les garanties sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale sous déduction du remboursement du Régime Obligatoire et dans la limite des frais réellement engagés. Les forfaits et plafonds de garanties s'entendent par assuré et par année d'adhésion. Un seul niveau doit être souscrit par famille.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau	
Hospitalisation en secteur conventionné							
Séjours en médecine, Chirurgie, Hospitalisation à domicile et Maternité							
Frais de séjour		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais rée	
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais rée	
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100 %	125 %	150 %	175 %	200 %	250 %	
Chambre particulière (par jour)	-	35 €	45 €	55 €	70€	85€	
Frais d'accompagnant (par jour)	-	15 €	25 €	25 €	35€	45€	
Séjours en soins de suite, de réadaptation, de rééducation et assimilés							
rais de séjour		100 % pendant					
orfait journalier		60 jours	90 jours	90 jours	120 jours	120 jou	
Honoraires et frais médicaux	-	-	-	-	-	-	
	-	35 €	45 €	55 €	70€	85 €	
Chambre particulière (par jour)		· [Dans la limit	e de 30 jours	S		
Séjours en psychiatrie							
Frais de séjour							
Forfait journalier		100 % pendant 60 jours					
Honoraires et frais médicaux							
rais médicaux							
Consultations généralistes, spécialistes (y compris en soins externes)	100 %	100 %	125 %	150 %	175 %	225 %	
Actes techniques médicaux, auxiliaires médicaux (y compris en soins externes)		100 %	125 %	150 %	175 %	225 %	
Radiologie, analyses (y compris en soins externes)		100 %	100 %	125%	150 %	175 %	
Appareillages (orthopédie, prothèses auditives, petit et gros appareillage)		100 %	100 %	125%	150 %	175 %	
Transport		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Médecines naturelles : ostéopathe, homéopathe, acupuncteur, naturopathe, étiopathe, diététicien, chiropracteur, micro-kinésithérapeute, podologue (limité à 25 €/acte)		50 €	75€	100 €	125€	150 €	
Pharmacie							
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Dentaire							
Soins dentaires	100 %	100 %	125 %	125 %	150 %	175 %	
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale		150 %	175 %	200 %	250 %	300 %	
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	100 % 100 %	150 %	175 %	200 %	250 %	300 %	
Plafond dentaire (hors soins)	100 /0	100 /0			1 400 €/an		
Autres frais dentaires non remboursés par la Sécurité sociale : prothèses, orthodontie, implantologie et parodontologie		75€	125€	150 €	200 €	250 €	
Forfait optique							
Monture et verres remboursés par la Sécurité sociale, lentilles acceptées ou		100 €	150 €	180 €	200 €	250 €	
efusées, chirurgie réfractive de l'œil (myopie et presbytie)	50 €	100 €	150 €	100 €	200€	250 €	
Bonus optique : forfait supplémentaire si l'assuré n'a pas utilisé son forfait optique l'année précédente		50 €	75€	90 €	100€	125 €	
Autres prestations							
Cure thermale remboursée par la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Votre contrat est responsable : vos garanties et niveaux de remboursements seront automatiquement adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementaires régissant les "contrats responsables". Les actes de prévention définis par l'arrêté du 8 juin 2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

Si vous êtes hors parcours de soins, ce contrat ne prendra pas en charge la diminution des remboursements appliqués par la Sécurité sociale.

αρΓΙC | santé prévoyance

Immeuble Aprilium 114 boulevard Marius Vivier Merle - 69439 LYON Cedex 03 Tél.: 0974 50 94 94 - Fax: 04 78 53 65 18 - www.april.fr

